



AIX en PROVENCE
LA VILLE

150 000 habitants

Aix en provence



LA VILLE RECRUTE DES APPRENTIS

*Vous avez entre 16 et 29 ans et souhaitez entrer dans la vie professionnelle par le biais de l'apprentissage et vous recherchez une collectivité Territoriale dynamique qui vous accompagnera vers l'obtention de votre diplôme,
la Ville d'Aix en Provence dans le cadre de sa politique de soutien à l'apprentissage recrute :*

UN ASSISTANT EN GESTION ADMINISTRATIVE (H/F) Pour sa Direction Services au Public et Réglementation Citoyenne

MISSION :

Au sein du service réglementation et police administrative qui dépend de la direction services au public et réglementation citoyenne, vous serez sous la supervision de votre maître d'apprentissage en tant qu'assistant(e) administratif. Vous contribuez aux différentes tâches administratives ainsi qu'à l'instruction de dossiers techniques.

ACTIVITES :

- Vous participez au traitement et au suivi des dossiers liés aux catastrophes naturelles ainsi que ceux liés aux demandes d'avis pour le renouvellement des autorisations de terrasses, en lien avec le service de la Gestion de l'Espace Public
- Vous contribuez à l'élaboration et à la formalisation de fiches procédures relatives aux différentes missions du service
- Vous participez à la rédaction de documents administratifs (courriers, notes, arrêtés, etc.)
- Vous serez en appui sur la mise à jour des contenus et des informations relatives aux missions du service sur le site internet de la Ville
- Vous participez à l'archivage et gestion documentaire des dossiers en collaboration avec le service des archives municipales

PROFIL REQUIS :

- **Niveau d'études préparé :** BAC PRO AGOrA
- **Secteur :** Gestion administrative
- Rigueur, organisation, autonomie
- Appétence pour les outils informatiques

HORAIRES : 35h00 / Semaine

LIEU DE TRAVAIL : 17 rue Venel – 13100 Aix en Provence

REMUNERATION :

Selon l'âge et le niveau de diplôme, entre 25% et 78% du SMIC, conformément à la législation en vigueur.

*Les personnes reconnues travailleurs handicapés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) peuvent conclure un contrat d'apprentissage sans limite d'âge
(Loi N°2008-1425 du 27 décembre 2008)*

Adresser votre candidature (lettre de motivation, CV), **avant le 22/05/2026**, à :

Par courrier :

Mairie d'Aix en Provence

Direction Générale Adjointe des Services Ressources Humaines

Service Attractivité, Recrutement et Mobilité

18 rue du 4 Septembre

Place des 4 Dauphins

13100 AIX-EN-PROVENCE

Par mail :

Recrutement1@mairie-aixenprovence.fr

Informations complémentaires :

Mme SCHULT Ingrid, Cheffe du Service Réglementation & Police Administrative

Mme LEMAN Juliette, Gestionnaire recrutement

04 42 91 95 71

04 42 91 93 05